INFORMATIONS GENERALES 2026/2027 BTS SP3S

1. CARTE D'ETUDIANT

Les étudiants de BTS SP3S disposeront d'une carte d'étudiant qu'ils devront toujours avoir sur eux.

2. DEMANDES AMENAGEMENTS SCOLAIRES : PAI – PAP – MDPH

Afin d'accompagner au mieux les étudiants dans leur scolarité, nous devons recueillir leur(s) demande(s) d'aménagement(s) scolaire(s).

- Pour une demande de PAI : votre 1ère demande ou le renouvellement (les soins) ;
- Pour les nouveaux étudiants : la demande de PAP, adaptation pédagogique ;
- Pour les dossiers MDPH : la notification, le GEVASCO ;

→ **Merci de vous adresser à l'infirmière Madame FORGEAT à l'adresse infirmerie@lasalleparay.fr.**

- Pour les PAP et GEVASCO en place dans l'établissement en 2025/2026, ils seront reconduits à la rentrée en lien avec le professeur principal. Si vous ne souhaitez pas la reconduction de celui-ci, merci de contacter le professeur principal avant le 16 octobre 2026.

3. REPAS

- Il n'est pas autorisé de manger dans les salles de cours.
- Pour ceux qui souhaitent apporter leur repas, sur le site du lycée Jeanne d'Arc, un foyer (1er étage de l'internat La Colombière) avec micro-onde est à disposition. Les étudiants sont responsables de la propreté de cette salle.
  Cette salle est également à disposition pour le travail en autonomie de 9h à 11h00 et de 13h30 à 15h30.
- Sur le site du lycée Sacré Coeur, le self et la cafétéria sont ouverts entre 11h30 et 13h30. Pour les jeunes disposants d'un badge de self, celui-ci doit être régulièrement approvisionné. S'il apparaît négatif, l'accès à la cafétéria sera refusé.
- <u>Approvisionnement du compte restauration pour le repas de midi :</u>

- Avant la rentrée, un mail est envoyé aux responsables légaux ou directement aux étudiants pour se connecter sur le compte « TURBOSELF espace numérique » pour approvisionner le compte par paiement en ligne.
- Autre possibilité : déposer au secrétariat un chèque à l'ordre de OGEC Ensemble Scolaire La Salle (de préférence, plutôt que des espèces).

4. ETUDIANTS INTERNES

Vous êtes invités à fournir :

- ☐ **1 traversin ou oreiller avec son enveloppe**
- ☐ **1 alèse plastifiée pour lit de 1,90 m x 0,85 m**
- ☐ 2 paires de draps (à changer régulièrement)
- ☐ 1 ou 2 couvertures ou couette pour lit de 1,90 m x 0,85 m
- ☐ 1 paire de chaussures légères (pantoufles, mules, etc...)
- ☐ Nécessaire et serviettes de toilette

- ☐ 2 cadenas (diamètre maximum 0,7 cm) avec 2 clés chacun dont **une de chaque sera obligatoirement remise au surveillant** pour fermer l'armoire et le bureau de la chambre**.**

Ces articles doivent être marqués au nom de l'étudiant.

Nous recommandons vivement aux étudiants internes de ne pas apporter d'objets de valeur ni de somme d'argent trop importante, le lycée ne pouvant être tenu pour responsable en cas de vol.

Le jour de la rentrée, les étudiants se présenteront directement à leur internat à partir de 7h30.

Une navette gratuite (transport de la GARE de Paray Le Monial aux LYCEES) est mise à disposition des étudiants internes le lundi matin (départ 8h05 de la gare).

INFORMATION POUR LES ETUDIANTS INTERNES DU DIMANCHE SOIR :
Compte-tenu du nombre d'internes qui arrivent le dimanche soir, il se peut que la nuit du dimanche au lundi, l'étudiant soit hébergé sur un internat différent du sien habituel. Dans ce cas, vous serez informé dès la rentrée et nous vous demanderons de fournir un duvet ou un sac de couchage qui sera stocké sur place.

Pour les repas des internes :

- **Repas du soir :** Ils sont pris au restaurant scolaire des lycées et sont compris dans le forfait internat.
- **Petit-déjeuner** : Ils sont servis au sein des internats et sont compris dans le forfait internat

5. CONGES 2026/2027 (ZONE A)

TOUSSAINT	Du vendredi 16 octobre 2026 (fin des cours) Au lundi 2 novembre 2026 (matin) ***Attention : journée pédagogique pour les enseignants le mercredi 7 octobre (pas de cours pour les étudiants ce jour-là)***
NOEL	Du vendredi 18 décembre 2026 (fin des cours) Au lundi 4 janvier 2027 (matin)
HIVER	Du vendredi 12 février 2027 (fin des cours) Au lundi 1 mars 2027 (matin)
LUNDI DE PAQUES	Lundi 29 mars 2027
PRINTEMPS	Du vendredi 9 avril 2027 (fin des cours) Au lundi 26 avril 2027 (matin)
ASCENSION	Du mercredi 5 mai 2027 (fin des cours) Au lundi 10 mai 2027 (matin)
PENTECÔTE	Lundi 17 mai 2027
DEBUT DES VACANCES D'ETE	Vendredi 2 juillet 2027 (fin des cours)